FORMATION CONTINUE

Module 6 - De la vision à l'action stratégique

Contexte

Afin d'assurer l'adhésion des employés à la vision de l'Université et le succès de son plan stratégique, les gestionnaires et leaders des unités qui la compose doivent jouer un double rôle : agir comme courroie de transmission des priorités de l'organisation auprès de leurs équipes respectives et aligner leurs propres priorités sectorielles de manière cohérente avec celles de l'Université.

Cette double responsabilité est d'autant plus critique aujourd'hui compte tenu de l'évolution excessivement rapide du secteur de l'enseignement supérieur et des défis qui en découlent.

En participant à ce module, vous repartirez avec des outils concrets et immédiatement applicables pour traduire la vision stratégique de l'Université en actions tangibles dans votre unité. Cette formation vous permettra non seulement de mieux mobiliser vos équipes autour d'un projet porteur de sens, mais aussi de gagner en efficacité, en cohérence et en impact dans votre rôle de leader.

QUAND

19 novembre 2026
9 h à 12 h

DURÉE

3 heures

LIEU

Campus principal
B6-1010

Date limite d'inscription :
12 novembre 2026

Objectifs

À la fin de la formation, la personne apprenante sera en mesure de :

- Ajuster l'offre de service de son secteur, au besoin, en fonction de la nouvelle planification stratégique de l'UdeS.
- Définir des actions concrètes et durables pour opérationnaliser la planification stratégique.
- Communiquer efficacement le plan stratégique auprès des partie prenantes et mobiliser ces dernières en lien avec celui-ci.

Public cible

Gestionnaire de l'UdeS

Condition d'accès

Il est fortement recommandé de suivre l'ordre proposé des modules du parcours AGIR car il a été conçu de façon à maximiser l'apprentissage, à faire un tout cohérent et pertinent dans la pratique professionnelle du

gestionnaire. Cependant, les modules précédents ne sont pas des prérequis pour suivre cette formation.

Contenu

- Introduction
- Présentation des composantes clés de la nouvelle planification stratégique de l'UdeS.
- Exercice pour identifier les écarts entre l'offre de service actuelle et les impératifs du nouveau plan stratégique
- Présentation de quelques concepts clés pour transposer le nouveau plan stratégique dans son unité (cohérence avec les priorités de son unité) et mobiliser les équipes autour de celui-ci (faire du sens).
- Exercice de formulation d'un objectif à atteindre et des résultats attendus selon la méthode OKR (Objectives and Key Results - Objectifs et Résultats Clés)
- Présentation de meilleures pratiques afin de mobiliser ses équipes autour du plan stratégique
- Exercice pour élaborer une structure de gouvernance en appuie à la mise en oeuvre du plan stratégique de l'unité

Approche pédagogique

L'approche pédagogique combine théorie et pratique. Les personnes participantes sont invitées à réfléchir, partager leurs expériences et approfondir leur compréhension des concepts clés lors d'exercices en petits groupes et de discussions en plénière. L'utilisation du journal réflexif permet à chaque personne de prendre du recul sur sa pratique et de prendre un engagement personnel.

Stéphane Gagnon

Stéphane Gagnon, Adm.A., est un cadre exécutif et cofondateur de Kairos Global, une firme de conseil stratégique, avec plus de 30 ans d'expérience en stratégie d'affaires et transformation d'entreprises.

En parallèle de sa carrière en entreprise et en conseil, Stéphane a également partagé son expertise en tant qu'enseignant. Il a été chargé de cours au 2e cycle en communication appliquée à l'Université de Sherbrooke et a enseigné au sein du Programme intensif de marketing à l'École des dirigeants de HEC Montréal. Il est reconnu pour son art d'animer des ateliers complexes, utilisant des approches comme le Sprint Design. Stéphane est titulaire d'un MBA en Recherche Marketing de l'Université Laval et d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal.

Partenaire

Kairos Global

Politique d'annulation

Toute annulation d'inscription doit être signalée par courriel au plus tard sept (7) jours avant le début de la formation pour être remboursée en totalité.

Si votre demande d'annulation se fait après le délai de 7 jours, aucun remboursement ne sera effectué.

L'Université se réserve le droit d'annuler la formation si le minimum de participants requis n'est pas atteint. Dans cette éventualité, les frais d'inscription seront remboursés en totalité.

Veuillez noter que vous pouvez transférer votre inscription à une autre date une fois seulement. Pour ce faire, vous devez nous avertir par courriel au plus tard sept (7) jours avant le début de la formation de votre présente inscription.

Reçu pour déclaration fiscale

Cette formation vise à donner ou à augmenter la compétence nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle.